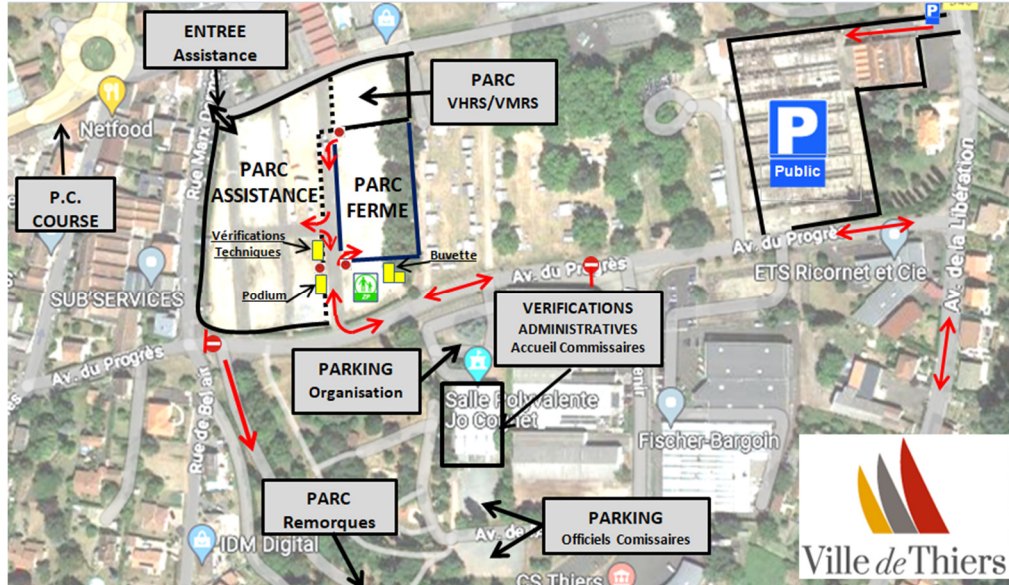


25 et 26 octobre 2024
53^{ème} RALLYE NATIONAL DES MONTS DOME
 Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 3
18^{ème} Rallye National V.H.C. des MONTS DOME
 Coupe de France des Rallyes V.H.C. 2025 coefficient 2
2^{ème} Rallye National V.H.R.S. des MONTS DÔME
1^{er} Rallye National V.M.R.S. des MONTS DÔME

PLAN DE SITUATION



Toutes les infos du Rallye sur www.asadomeforez.com

1970	JARRIER Robert - VINCENT	Alpine
1971	DEPAILLER Patrick - VASSET Bernard	Alpine
1972	VERDIER Bernard - VASSET Bernard	Alpine
1973	CHARRIERE Roland - CHOUVEL Chantal	Alpine
1974	CLARR Jean-Louis - FAUCHILLE Jean-François	Opel Kadett
1975	FREQUELIN Guy - DELAVAL Jacques	Alfa Romeo
1976	DARNICHE Bernard - MAHE Alain	Lancia Stratos
1977	DUBESSAY Bernard - BAN'S	Porsche
1978	TEILHOL Michel et Françoise	Porsche
1979	TEILHOL Michel et Françoise	Porsche
1980	TEILHOL Michel et Françoise	Porsche
1981	TOUREN Philippe - ALRIC Jean Louis	R5 Turbo
1982	SAU Gilbert - ALBIS Annie	R5 Turbo
1983	DE MEYER Dominique - OCCELLI Bernard	R5 Turbo
1984	BOUSCARY Bruno - GUERIN Bruno	R5 Turbo
1985	SERPAGGI Alain - LELIEVRE Françoise	R5 Turbo
1986	DE MEYER Dominique - CHAMPEAU Jean Pierre	Maxi 5 Turbo
1987	PRADELLE Gérard - ROUSSEL Yannick	Peugeot 205 GTI
1988	ODDOUX William - KOLLEFRATH Didier	Sierra Cosworth
1989	TASSO Jacques - RANCHOUX Michèle	Sierra Cosworth
1990	TASSO Jacques - RANCHOUX Michèle	Sierra Cosworth
1991	EGAL Jean - FREDUELLE Rémy	Sierra Cosworth
1992	LAGORSSE Bernard - USAI Dominique	Porsche
1993	GRANDJEAN François - MAUFFREY Yvan	BMW M3
1994	SIROT André - ADAM Yvan	Peugeot 309 S16
1995	CHAMPEAU Jean-Pierre - ARCHER Marc	Escort Cosworth
1996	DELAGE Hughes - ARCHER Marc	BMW M3
1997	POLO Sylvain - MONDESIR Gilles	Mégane Maxi
1998	CUOQ Jean-Marie - CUOQ Alain	Clio Kit Car
1999	CUOQ Jean-Marie - JANVIER Philippe	Mégane Maxi
2000	ROURE Alain - LACHAND Marie	Porsche 911
2001	SIROT André - CHEZE	306 Kit Car
2002	CUOQ Jean-Marie - JANVIER Philippe	306 Maxi
2003	CUOQ Jean-Marie - JANVIER Philippe	Citroën Xsara Kit Car
2004	PEZZUTTI Yves - MICHEL René	Clio Maxi
2005	LANDON Jean-Pierre - SICARD Isabelle	306 Kit Car
2006	THUEL CHASSAIGNE Éric et Marjorie	BMW 318 Compact
2007	THUEL-CHASSAIGNE Éric et Marjorie	BMW 318 Compact
2008	SIROT André - NAVARRO Raphaël	Peugeot 206 RC
2009	VOUILLOZ Nicolas - KLINGER Nicolas	Peugeot 207 S2000
2010	BRUN Stéphane - DENIZOU Charlène	Citroën Saxo KC
2011	BRUN Stéphane - DENIZOU Charlène	Citroën Saxo KC
2012	BRUN Stéphane - DENIZOU Charlène	Citroën Saxo S1600
2013	BERNARDI Nicolas - GORDON Fabrice	Peugeot 207 S2000
2014	CUOQ Jean-Marie - CUOQ Valérie	Citroën C4 WRC
2015	CUOQ Jean-Marie - TRAIMOND Gilles	Citroën C4 WRC
2016	TROJANI Pascal - VESPERINI Jean-Noël	Skoda Fabia R5
2017	CUOQ Jean-Marie - CUOQ Valérie	Skoda Fabia R5
2018	ANDRE Stéphane - SAINT-MARTIN Nicolas	Skoda Fabia R5
2019	CUOQ Jean-Marie - VALLON Éric	Citroën Xsara WRC
2021	CUOQ Jean-Marie - VALLON Éric	Citroën C4 WRC
2023	HABOUZIT Thibaud - DECLERCK Loïc	Skoda Fabia R5



53^{ème} RALLYE NATIONAL DES MONTS DOME

Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 3

25 et 26 octobre 2024

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

◆ Parution du règlement	Mercredi 4 septembre 2024	
◆ Ouverture des engagements	Mercredi 4 septembre 2024	
◆ Clôture des engagements	Lundi 14 octobre 2024	à 24H00
◆ Parution du carnet d'itinéraire	Mercredi 16 octobre 2024	
◆ Dates et heures reconnaissances	Les 19 et 20 octobre	de 08H00 à 20H00
	Le 25 octobre	de 08H00 à 15H00

Vendredi 25 octobre 2024

◆ Vérifications des documents	Salle Polyvalente THIERS	de 13H00 à 17H00
◆ Vérifications des voitures	Pré de la Foire THIERS	de 13H15 à 17H15
◆ Heure mise en place du Parc Départ	Pré de la Foire THIERS	à 13H00
◆ 1 ^{ère} réunion Collège des Commissaires Sportifs	Salle Polyvalente THIERS	à 16H30
◆ Publication des équipages admis au départ	Parc Fermé, Pré de la Foire THIERS	à 17H45
◆ Publication des heures et ordres de départ	Parc Fermé, Pré de la Foire THIERS	à 17H45
◆ Départ 1 ^{ère} étape - 1 ^{ère} voiture (VHC)	Pré de la Foire THIERS	à 18H45
◆ Arrivée 1 ^{ère} étape - 1 ^{ère} voiture (VHC)	Pré de la Foire à THIERS	à 20H11
◆ Publication du classement de la 1 ^{ère} étape	Parc Fermé Pré de la Foire	à 22H45
◆ Publication des heures et ordres de départ de la 2 ^{ème} étape	Parc Fermé, Pré de la Foire THIERS	à 22H45

Samedi 26 octobre 2024

◆ Départ 2 ^{ème} étape - 1 ^{ère} voiture (VHC)	Pré de la Foire THIERS	à 07H30
◆ Arrivée du Rallye - 1 ^{ère} voiture (VHC)	Pré de la Foire à THIERS	à 16H48
◆ Vérifications finales Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC	Salle Polyvalente THIERS	
◆ Publication des résultats provisoires du Rallye	Parc Fermé, Pré de la Foire à THIERS, 30mn après l'arrivée du dernier concurrent	
◆ Remise des Prix	Podium, Pré de la Foire à THIERS, fin du Parc fermé	

NOTA : s'inscrivant dans une démarche de développement durable, le présent règlement, la liste des concurrents engagés, la liste numérotée, les horaires de convocation, le carnet de navigation et les divers renseignements concernant les équipages seront disponibles sur le site internet de l'ASA : www.asadomeforez.com
Tous les classements seront sur le site : www.pksoft.fr

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ, avec le patronage de la Ville de THIERS, organise les 25 et 26 octobre 2024, en qualité d'organisateur administratif et technique le

53^{ème} RALLYE NATIONAL DES MONTS DOME

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne le 21/08/2024 sous le numéro 29/16/03 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 582 en date du 02/09/2024.

Comité d'organisation

Le Président Eric CHASSAGNOL et les membres du Comité Directeur de l'ASA Dôme Forez

Secrétariat du rallye :

A.S.A. DOME-FOREZ 8 bis cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83

E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com

Permanence du Rallye

Salle Polyvalente THIERS Vendredi 25 octobre de 13H00 à 17H00
4 av. Léo Lagrange THIERS Vendredi 25 octobre de 17H00 à 22H00
4 av. Léo Lagrange THIERS Samedi 26 octobre de 07H00 à la fin du rallye
4 avenue Léo Lagrange à THIERS

PC Course

Organisateur Technique (Idem Organisateur Administratif).

Président : Eric CHASSAGNOL A.S.A. DOME-FOREZ 8 bis cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation appliquée à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

1.1P. Officiels

◆ Collège des Commissaires Sportifs	Président	Jean-Carl ANNOVAZZI	Lic. 8408
	Membres	Michel BEAULATON	Lic. 3816
		Régis VINCENT	Lic. 47545
		Etienne GARDETTE	Lic. 8272
		Thierry DUPECHER	Lic. 3564
◆ Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs			
◆ Directeur de Course			
◆ Directeur de Course Adjoint responsable Nouveau départ et responsable VHC - VHRS - VMRS		Michèle MARTIN	Lic. 1123
◆ Directeurs de Course Adjoints		Michel DESMARIE	Lic. 19848
		Wilfrid DRIJARD	Lic. 211302
		Corine DRIJARD DUTOUR	Lic. 238442
◆ Directeurs de Course Délégués aux E.S	ES 1-4-7-10 ES 2-5-8-11 ES 3-6-9	Pascal LAFOND	Lic.227446
		Evelyne LAPALUS	Lic.202403
		Christelle HABOUZIT	Lic.128356
◆ Directeur de Course voiture tricolore		Josette MARTIN	Lic. 75
◆ Commissaires Techniques	Responsable Responsable VHC-VHRS	Jean Claude DESNOUX	Lic 11176
		Hervé CANTAT	Lic 207953
		André BOIVIN	Lic. 3572
		Frédéric MARTINET	Lic. 224460
		Yves MEUNIER	Lic 305220
		Serge PEGOLOTTI	Lic 6047
◆ Médecin Chef		Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
◆ Chargés des Relations avec les Concurrents		Michel JUILLARD	Lic. 12787
		Martine VINCENT	Lic. 44420
◆ Juge de faits		Jean François CHAZOT	Lic. 36790
◆ Chargé des Relations avec la Presse		Philippe LAFONT	Lic. 2902
◆ Chronométrage Fédéral	Chronomètres C au départ et à l'arrivée des épreuves spéciales		
◆ Classements		PKSoft (www.pksoft.fr)	
◆ Speaker		Christian DELABROSSE	Lic. 255421
◆ Vérifications administratives		Annie RAMILLIEN	Lic. 129281
◆ Responsable de la mise en place des moyens		David APPARAILLY	Lic. 49050
◆ Responsable des Commissaires		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
◆ Géolocalisation		VDS Racing	

- ♦ **1.2P. Eligibilité** Le 53^{ème} Rallye National des MONTS DOME compte pour :
 - la Coupe de France des Rallyes 2025 - Coefficient 3
 - le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
 - le Challenge de l'A.S.A. Dôme Forez

1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront un accusé de réception (SMS) et les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com. Les vérifications administratives auront lieu à la salle Polyvalente « Jo Cognet » et les techniques à l'entrée du Parc Fermé Pré de la Foire à THIERS. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les véhicules de course rentreront immédiatement en Parc Fermé et gardé au Pré de la Foire à THIERS. Les vérifications finales seront effectuées à la salle Polyvalente (Entrée à l'arrière de la salle).

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

3.1P. Demandes d'engagement - Inscriptions

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 53^{ème} Rallye National des Monts Dôme doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le **lundi 14 octobre 2024 à 24h00** :

A.S.A. DOME- FOREZ - 8 bis Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FD

3.1.10P Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum, Rallyes VHC, VHRS et VMRS compris.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement (**boîtier de géolocalisation compris**) sont fixés à

- **550 euros** avec la publicité facultative des Organisateurs
- **510 euros** aux équipages 100 % ASA DOME FOREZ
- **530 euros** aux équipages 50 % ASA DOME FOREZ et aux équipages dont le pilote est domicilié hors Départements : Allier - Cantal - Loire - Haute-Loire et Puy-de-Dôme
- **1100 euros** sans la publicité facultative des Organisateurs

Le système de géolocalisation impliquera l'installation d'un boîtier GPS dans le véhicule (prévoir une alimentation USB). Il sera remis lors des vérifications administratives et une caution de 300 € vous sera demandée (règlement par chèque, espèces ou CB). Elle sera restituée lors du rendu du boîtier à l'entrée du Parc Fermé d'arrivée. Merci de votre collaboration.

3.1.12P. La demande d'engagement jointe ou remplie en ligne ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. Ordre des départs

Conforme au règlement standard F.F.S.A. pour la 1^{ère} étape. Pour la 2^{ème} étape, le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire (hors pénalités) après la 1^{ère} étape.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4 3P- Assistance :

Un parc d'assistance est prévu au Pré de la foire à Thiers, situé après le parc de regroupement. Le changement de pneumatiques sera autorisé à la sortie du Parc Départ avant passage sur le Podium. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €.

ARTICLE 5P - IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P -.Identification des voitures

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

5.2P -.Publicité

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.



ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.1P -.Description

Le 53^{ème} Rallye National des MONTS DOME représente un parcours de 299,250 km. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 11 épreuves spéciales d'une longueur totale de 134,600 km.

Les épreuves spéciales sont :

Date	ES	Section	Longueur	Nombre de passages
Vendredi 25 octobre	ES 1	Cossièrre / Lesvignes	7,400 km	1 fois
	ES 2	Roche Blanche / Membrun	5,700 km	1 fois
	ES 3, 6 et 9	Champs Elysées / Olmet	14,700 km	3 fois
Samedi 26 octobre	ES 4, 7 et 10	L'Aire / Vollore-Ville	13,200 km	3 fois
	ES 5, 8 et 11	Cossièrre / Borbes	12,600 km	3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6.2P -.Reconnaitances

Les reconnaissances auront lieu : Samedi 19 et dimanche 20 octobre de 8h00 à 20h00 et vendredi 25 octobre de 8h00 à 15h00. Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de trois passages.

ARTICLE 7P - DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.3.17. Nouveau départ après abandon

Tout équipage ayant abandonné, ou mis hors course pour un retard supérieur au maximum autorisé entre deux contrôles horaires, en fin de section ou en fin d'étape, peut réintégrer le rallye à compter du départ de l'étape suivante. Toutefois, si l'équipage n'a pas l'intention de réintégrer le rallye, il doit en informer le Directeur de Course en remplissant le formulaire distribué aux vérifications administratives (abandon final). L'équipage doit remettre le formulaire à la Direction de Course dès que possible et, si cela est réalisable, avant la publication de la liste du nouveau départ. Il pourra réintégrer le rallye uniquement après avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des commissaires techniques.

Les équipages réintégrant le rallye ne pourront prétendre à aucun prix ni attribution de points, à l'exception des éventuels points de bonus (départ, arrivée).

ARTICLE 8P - RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P - PRIX ET COUPES

* **PRIX EN ESPECES** (cumulables)

Classement général

- au premier	600 euros
- au deuxième	450 euros
- au troisième	350 euros

Classement par classes (35 classes)

	de 1 à 3	4 à 6	de 7 à 10	de 11 à 14	15 et plus
1 ^{er}	250 €	500 €	500€	500€	500€
2 ^{ème}			250€	250€	280€
3 ^{ème}				150€	180€
4 ^{ème}					100€

Classement Dames : à la première si 3 équipages féminins au départ : 250 euros

* **TROPHEES / COUPES** (non cumulables) - Ils seront distribués au minimum :

- aux 4 premiers du classement général
- au premier de chaque classe
- à la première dame
- à des Commissaires

La remise des prix se déroulera le samedi 26 octobre 2024 à la fin du parc fermé sur le Podium d'arrivée, Place du Pré de la Foire à THIERS et les chèques seront envoyés dans la semaine suivante.